

COMMUNE AIGUES-VIVES
PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 FEVRIER 2026

PRÉSENTS : OMS Jean-Pierre, GAU Monique, DA SILVA TEIXEIRA Mélanie, FABRE Pascale, DA SILVA Antonio, VILLARZEL Pierre-André, BIBET Jérôme, FAU Patrick RAMOS DOS SANTOS José, CASSIGNOL Emanuelle

ABSENTS EXCUSES : OMS Grégory, CIANCIULLI Christophe, OROSQUETTE Bénédicte

PROCURATION : OROSQUETTE Bénédicte à OMS Jean-Pierre

Secrétaire de séance : GAU Monique

Date convocation du Conseil Municipal : 28/01/2026

1 – APPROBATION PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2025

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu d'approuver le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal en date du 2 Décembre 2025. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 2 Décembre 2025.

2 –Travaux restauration caveau communal : avancement du chantier

Les travaux se poursuivent, les menuiseries ont été posées. Manque les menuiseries cintrées et le crépi.

3 – Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026

L'article L.1612-1 du CGCT dispose que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (59 000€), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026 :

- Rénovation de l'éclairage public (installation LED et remplacement luminaires extérieurs : WEBAT 2 820€ TTC.
- Achat véhicule d'occasion Renault KANGOO à Mr POZZOLI Bruno : 7000€.
La Citroën BERLINGO est en dépôt vente au garage LUCON pour la somme de 500€.

Accord à l'unanimité pour mandater ces dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026.

4 – Participation employeur à la complémentaire santé des agents à compter du 1/01/26

Le CST dans sa séance du 15 janvier 2026 a émis un avis favorable à la proposition de la commune : 15€ par mois et par agent. Le conseil décide de participer à hauteur de 15€ par mois et par agent pour leur complémentaire santé (qui doit être labélisée).

5 – Inondations Janvier 2026 : demande reconnaissance état catastrophe naturelle

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée auprès de la Préfecture de l'Aude. Effectivement de nombreux chemins ont été dégradés en raison de ruissèlements importants : chemins de Nérie, du Pont des Vaches et autres.

6 – Travaux au Chemin de Nérie suite aux inondations

Suite aux fortes pluies, Mme DA RE a sollicité la commune pour l'aménagement du chemin de Nérie. Réponse lui a été faite que l'aménagement du chemin se ferait quand l'état du terrain le permettrait. Celle-ci a insisté sur le fait qu'elle ne pouvait plus accéder à son domicile et qu'elle souhaitait une réparation rapide. Les employés communaux y sont allés avec le tractopelle qui s'est embourbé aussitôt. Tout a été arrêté ; du concassé a été commandé et épandu le lendemain sur le chemin. Cependant en raison des nouvelles pluies, le concassé s'est déplacé.

7 – Résiliation bail logement communal Mr Christophe PAJOT à compter du 1^{er} février 2026

Mr PAJOT Christophe a informé la commune qu'il souhaitait quitter le logement communal qu'il occupait 2, rue des Ecoles au 1^{er} février 2026. Accord à l'unanimité.

8 – Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes

L'AMF demande aux communes de soutenir leur action en adoptant une motion pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes. Accord à l'unanimité.

9 – Préparation des élections municipales du 15 mars 2026

La dernière réunion du conseil avant les élections municipales aura lieu le mardi 3 mars 2026.

Au cours de cette réunion, il sera procédé au vote du Compte Financier Unique 2025 et à l'organisation de la journée du 15 mars 2026 (mise en place du bureau de vote et organisation du dépouillement).

QUESTIONS DIVERSES

- **Institution droits de préemption :**

Mr le Maire propose au conseil d'instituer un droit de préemption sur les terrains suivants :

- A 539 et B 96 appartenant à BERKANE Sonia pour aménagement foncier, création d'un réseau pluvial afin d'assainir la partie haute du chemin du Pin.

- A 150 (380m²) appartenant au GFA La Gardie pour réalisation d'un parking voiture.

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour l'institution de ces deux droits de préemption.

- **Achat parcelle Section B -1 GFA La Gardie :** Coût 2 300€ pour création d'un espace canin. Accord à l'unanimité.

- **Recensement de la population 2026 :** presque fini.

- **Foire de la pomme :** comme chaque année il y a lieu de demander les subventions auprès de la Région et du Département de l'Aude. Accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

